



PHI 131 – Argumentation écrite et méthodologie (3 cr.)

Plan de cours – Automne 2020

Jeudi, 10 h 30 à 12 h 00, local A6-1013

Enseignant : Rémi Robert

Bureau : A4-251

Téléphone : **Aucun**

Courriel : Remi.Robert@usherbrooke.ca

Page web : Aucune

Moodle : PHI 131-A20

OBJECTIF

S'initier à la méthode de travail en général et, plus particulièrement, à celle qui s'applique au travail scientifique en philosophie.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Pour acquérir une bonne connaissance de la méthodologie de travail et développer une autonomie significative dans la recherche en philosophie, ce cours propose d'aborder différents types de travaux pour permettre à l'étudiant de se familiariser avec la recherche longue, l'analyse de texte, le résumé critique, le débat et la construction d'une argumentation pertinente et recevable. Pour ce faire, quelques concepts d'auteurs seront vus en classe, lesquels seront appuyés par la lecture de textes et feront l'objet d'une analyse méticuleuse.

CONTENU

- Introduction à la méthodologie en philosophie
- Conception de schémas conceptuels
- Ateliers d'écriture : le résumé, le commentaire critique, le texte argumentatif, le plan de rédaction
- Ateliers de lecture : analyse et compréhension de textes
- Ateliers de recherche : la documentation, l'usage des banques de données, la recherche numérique
- Rédaction de dialogues et de dissertations philosophiques
- Le débat
- Rédaction d'un travail de session*

*Choix d'un sujet. Recherche en bibliothèque. Présentation du *Guide technique de rédaction* et du *Cahier de méthodologie*.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
10 septembre	Présentation du cours/Plan de cours et consignes/ Théorie
17 septembre	L'analyse de texte
24 septembre	Le schéma conceptuel/Examen 01
01 ^{er} octobre	Le commentaire critique
08 octobre	Le commentaire critique et le plan de rédaction
15 octobre	Le dialogue et sa structure/Examen 02
22 octobre	Semaine de relâche/ Choix d'un sujet pour le travail de session
29 octobre	La problématique
05 novembre	La problématique (suite)
12 novembre	La recherche documentaire
19 novembre	La recherche documentaire (suite)
26 novembre	La dissertation et plan de travail/Remise du dialogue
03 décembre	Le débat : structure et objectif
10 décembre	Le débat : étude de cas
17 décembre	Synthèse du cours/Remise du travail de session
	Bonne fin de session à tous et à toutes

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

- ANALYSE DE TEXTE : 15%
- COMMENTAIRE CRITIQUE : 20%
- DIALOGUE ÉCRIT : 30%
- TRAVAIL DE SESSION : 35%

Pour chaque évaluation, les consignes détaillées seront présentées et mises en ligne en temps et lieu.

Critères d'évaluation

- respect du plan de travail et de la méthodologie
- compréhension du sujet
- argumentation rationnelle rigoureuse et bien étoffée (faits, culture et connaissances mobilisées)
- esprit de synthèse
- liens effectués avec les concepts théoriques
- qualité de la prise de position personnelle et autonomie intellectuelle

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- L'objectif est d'offrir un cours stimulant, formateur et interactif
- Les séances en présentiel (obligatoires) ciblent l'enseignement théorique et la rétroaction des travaux
- J'utiliserai des textes d'auteurs, des balados et des articles scientifiques pour les ateliers formatifs
- Dans le but d'assurer la meilleure proximité possible en situation de crise sanitaire, je suis en tout temps disponible par courriel pour répondre à vos questions ou vos besoins; n'hésitez pas.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- À la demande de l'Université de Sherbrooke, ce cours est basé sur un enseignement réparti en deux segments : 90 minutes en classe et 60 minutes en ligne. Chaque semaine, votre présence en classe est obligatoire.

- Durant toute la session, vous devez scrupuleusement respecter les consignes socio-sanitaires
- Les travaux formatifs et les examens sommatifs auront toujours lieu en ligne : à chaque semaine, une charge de travail d'au moins 60 minutes sera donnée afin d'honorer les heures globales allouées à ce cours. Ces 60 minutes auront lieu en ligne et devront être respectées.
- En ce qui concerne les examens, vous devez obligatoirement lire et signer la déclaration sur l'honneur.
- Il est formellement interdit de diffuser ou de faire un usage public des séances de cours enregistrées et mises en ligne pour le bénéfice des étudiants du groupe.
- En cette période socio-sanitaire particulière, je vous remercie de votre collaboration et de votre engagement à l'égard des échéanciers du cours que je préciserai à la première séance en classe

MATÉRIEL REQUIS

- Petit traité de l'argumentation
- Les textes à lire seront distribués par le professeur
- Guide de présentation du travail écrit :
Usherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit
- LibGuide en philosophie :
<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philo>

BIBLIOGRAPHIE

- Encyclopédique philosophique (en ligne)
- Lalande : *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF

Textes à l'étude :

Sénèque : *Lettres à Lucilius*, Robert Laffont
 Jean-Jacques Rousseau : *Du contrat social*, Flammarion
 Sören Kierkegaard : *Le traité du désespoir*, Gallimard
 Albert Camus : *Le mythe de Sisyphe*, Gallimard

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

Lettre	Note chiffrée	Pointage	Niveau
<i>A+</i>	92 %	4,3	Excellent
<i>A</i>	87 %	4,0	
<i>A-</i>	84 %	3,7	
<i>B+</i>	81 %	3,3	Très bien
<i>B</i>	78 %	3,0	
<i>B-</i>	75 %	2,7	
<i>C+</i>	72 %	2,3	Bien
<i>C</i>	69 %	2,0	
<i>C-</i>	66 %	1,7	
<i>D</i>	63 %	1,3	Passable
<i>D-</i>	60 %	1,0	
<i>E</i>	59 à 0 %	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

BONNE SESSION!